

ASSEMBLÉE NATIONALE23 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF2278

présenté par

M. Piquemal, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bomparc, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0	
Aide à l'accès au logement	0	0	
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	2 000 000	
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0	
Politique de la ville	0	0	
Interventions territoriales de l'État	2 000 000	0	
TOTAUX	2 000 000	2 000 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons de renforcer la lutte contre les algues vertes.

Les crédits de l'action « Eau - Agriculture en Bretagne » dédiée à la lutte contre les algues vertes diminuent, cette année de 5 %. Pourtant, en juillet dernier, le tribunal administratif de Rennes a fixé un délai de 4 mois à l'État pour renforcer la lutte contre les algues vertes en Bretagne. Comme le souligne l'association Eau et rivières de Bretagne, à l'origine de l'action les mesures prises jusqu'à présent se sont montrées limitées et « les effectifs des services de l'État disponibles pour opérer les contrôles marquent une baisse régulière depuis des années ». En mai 2021, la Cour des Comptes et la Chambre régionale des Comptes avaient vertement critiqué « l'inefficacité et le manque d'ambition des politiques de lutte contre les algues au regard des enjeux environnementaux, sanitaires et économiques » du problème.

Les risques des algues vertes sont désormais bien connus : plages polluées et désertées ; émission d'un gaz suite à la putréfaction des algues qui peut s'avérer dangereux ; pollution des cours d'eau et des terres. Les algues vertes sont le symbole des conséquences sanitaires et environnementales désastreuses d'un modèle agricole productiviste. La cause principale : le recours massif aux nitrates, présents dans les engrains et dans les déjections animales issues de l'élevage.

Cet amendement vise à réaffirmer la nécessité de sortir du modèle agricole productiviste à bout de souffle, tant pour les paysans et pour l'environnement. La France insoumise défend la planification de la bifurcation écologique et réaffirme, dans cette perspective, son soutien à une agriculture paysanne et vivrière avec, entre autres, la sortie des pesticides ou encore l'instauration de prix plafond pour assurer un revenu digne aux paysans.

Par cet amendement nous proposons de transférer 2 millions d'euros en AE et en CP, de l'action 73 du programme 135 « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat » vers l'action 02-Eau-Agriculture en Bretagne du programme 162 - « Interventions territoriales de l'État » ainsi abondé de 2 millions d'euros en AE et en CP . Nous appelons néanmoins le Gouvernement à lever le gage.